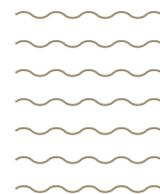


Dives infos



SEPT
2022

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE DIVES-SUR-MER



Dossier

Quoi de neuf à la rentrée ?

À vos côtés

Zoom sur les sorties mensuelles du CCAS

10

Cadre de vie

Extinction de l'éclairage public la nuit, pensons au monde de demain

13

Amusez-vous

La recette du marché divais

17

Tel : 02 31 28 12 50 - email : mairie@dives-sur-mer.fr

www.dives-sur-mer.fr





Après une très belle saison estivale, il nous faut faire face aux difficultés de la rentrée. L'inflation, les multiples augmentations, rendent le quotidien de beaucoup d'entre nous insupportable.

Pour les familles la situation est dramatique. L'alimentation, le loyer, les fournitures scolaires, le chauffage, le transport, tout augmente dans des proportions inimaginables.

La commune aussi a bien du mal à boucler son budget. Au 30 juin, la facture de gaz est passée de 126 000 à 226 000 € sur un an et les principales hausses ne sont pas encore prises en compte. Sur l'éclairage public, sans changement de notre part, la facture pourrait en hypothèse pessimiste passer en 2023 de 115 000 € à 383 000 € ! Enfin, la décision de revaloriser le point d'indice des fonctionnaires, largement justifiée, n'est pas compensée par l'Etat. Pour la ville de Dives-sur-Mer, c'est une dépense supplémentaire de 195 000 €.

Le gouvernement est sourd à toutes nos demandes, le « paquet pour le pouvoir d'achat » ne comporte aucune mesure sérieuse de soutien aux collectivités, alors qu'elles subissent de plein fouet les conséquences de la crise.

Pendant ce temps les très grandes entreprises comme Total, Engie, LVMH... font des superprofits au mépris de la solidarité nationale.

Tout cela ne peut pas durer ! Cette rentrée 2022 doit être placée sous le signe de la solidarité et de la mobilisation citoyenne.

Dans l'immédiat, votre équipe municipale est à pied d'œuvre pour faire face, trouver des solutions, vous apporter toute l'aide possible. Elle maintiendra les mesures sociales, les tarifs pour les enfants, la cantine à 1 euro, les services pour les seniors, l'aide aux associations.

Elle défendra, avec les autres collectivités, les moyens nécessaires pour pouvoir investir et préparer l'avenir.

Pierre Mouraret
Maire de Dives-sur-Mer

Sommaire

03 À VOS AGENDAS

04 RETOUR EN IMAGES

08 DOSSIER

- Quoi de neuf pour la rentrée ?

10 À VOS CÔTÉS

- Zoom sur les sorties mensuelles du CCAS
- Une Naissance, un Arbre, un Livre ... deuxième édition
- Défi Téléthon

12 CADRE DE VIE

- Une micro-crèche à Dives-sur-Mer
- Espace public numérique à l'école Colleville
- Extinction de l'éclairage public la nuit, pensons au monde de demain

14 INTERCOMMUNALITÉ

- Nouveau, collecte sur rendez-vous !
- Les informations de la rentrée de la communauté de communes

15 POUR VOUS DIVERTIR

- Sport, santé, seniors : les changements pour la rentrée
- Création amateur !

16 AMUSEZ-VOUS !

- Coups de cœur de la médiathèque
- Recette du Marché divais

18 ÉTAT CIVIL

19 TRIBUNES LIBRES

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PIERRE MOURARET • COMITÉ DE RELECTURE : PIERRE MOURARET, MANUEL MALVASIO, DOMINIQUE ROMY ET MARINE LAMARRE • CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE DIVES-SUR-MER ET MICHEL DELAHAYE • RÉDACTION : MARINE LAMARRE, MANUEL MALVASIO ET DOMINIQUE ROMY • CRÉATION ET MISE EN PAGE : NOUVEAU REGARD - 0231470047 • IMPRESSION : ANQUETIL

OCTOBRE

Samedi 1^{er} :

Une naissance, un arbre, un livre
Parc – rue du 19 Mars 1962
Ville de Dives-sur-Mer

Le Bal des mouflets
De 16 H à 17 H
Médiathèque
Jacques Prévert

Dimanche 2 :

Vide-greniers - Ranch
Association
Masques et Loups

Repas

Espace Nelson Mandela
Association Les Anciens
de Tréfimétaux

Mercredi 5 :

Concours de belote
Espace Nelson Mandela
Association Ensemble et
Solidaires UNRPA

Samedi 8 :

*Rencontre avec un chercheur
en neurosciences - 15 H 30*
Médiathèque
Jacques Prévert

Dimanche 9 :

Exposition
Halles de Dives-sur-Mer
Association L'Atelier Créatif

Mercredi 12 :

Escape Game - 16 H à 17 H 30
Médiathèque
Jacques Prévert

Samedi 15 :

*Conférence scientifique sur
le changement climatique*
À 16 H
Médiathèque
Jacques Prévert

Mercredi 19 :

Thé dansant
Espace Nelson Mandela
Association Dives-Amitié

**Du 20 octobre
au 26 novembre :**

Exposition de Hélène Balcer
Médiathèque
Jacques Prévert

Samedi 22 :

Loto - Espace Nelson Mandela
Association Comité des Fêtes

Dimanche 23 :

Octobre Rose
Villes de Dives-sur-Mer,
Cabourg et Houlgate
Salon des Antiquaires
Halles de Dives-sur-Mer
Société Buffard

Du 24 octobre au 4 novembre :

Festival Drakkar'Toon
Cinéma « le Drakkar »

Mardi 25 :

Après-midi jeux
De 15 H à 17 H 30
Médiathèque
Jacques Prévert

Mercredi 26 :

Après-midi dansant
Espace Nelson Mandela
Association Ensemble
et Solidaires UNRPA

Samedi 29 :

Atelier jardinage
Serres municipales
Service Espaces Verts

Lundi 31 :

Halloween - Service Jeunesse
Association Comité des Fêtes

NOVEMBRE

Samedi 5 :

Conférence sur Barbey
D'Aureville - 15 H 30
Médiathèque
Jacques Prévert

Mercredi 9 :

Concours de belote
Espace Nelson Mandela
Association Ensemble
et Solidaires UNRPA

Vendredi 11 :

Commémoration de
l'Armistice 1918
Ville de Dives-sur-Mer

Samedi 12 :

Photo édition sur Victor
Hasselblad - 15 H 30
Médiathèque
Jacques Prévert

Mardi 15 :

Rencontre avec Maja Thrane
À 18 H
Médiathèque
Jacques Prévert

Mercredi 16 :

Thé dansant
Espace Nelson Mandela
Association Dives-Amitié

Vendredi 18 :

Soirée Beaujolais
Espace Nelson Mandela
Association Comité des Fêtes

Dimanche 20 :

Banquet des Anciens
Espace Nelson Mandela
Ville de Dives-sur-Mer
et CCAS

Mercredi 23 :

Après-midi dansant
Espace Nelson Mandela
Association Ensemble
et Solidaires UNRPA

Samedi 26 :

Atelier jardinage
Serres municipales
Service Espaces Verts

Dimanche 27 :

Banquet des Anciens
Espace Nelson Mandela
Ville de Dives-sur-Mer
et CCAS

Salon des Antiquaires
Halles de Dives-sur-Mer
Société Buffard

Mercredi 30 :

Concours de belote
Espace Nelson Mandela
Association Ensemble
et Solidaires UNRPA

DÉCEMBRE

Du 1^{er} décembre au 7 janvier :

Exposition Olivier Scoufflaire
Médiathèque
Jacques Prévert

Vendredi 2

Inauguration des
illuminations de Noël
18h00 Parc André Lenormand

Week end Téléthon

Du 2 au 4 :

Week end Téléthon
Centre-ville et sous les Halles

Vendredi 2 au soir :

Gymnase NCPA
rencontre Handisport

Samedi 3 :

Vente de fleurs et course
d'orientation pour le défi
Téléthon sur le marché

Samedi 3 au soir :

Concert de l'orchestre
à l'école - Espace
Nelson Mandela

Samedi 3 :

Vente d'objets divers
Ancienne caserne des
pompiers
Association Entraide Divaise

Dimanche 4 :

Bourse aux jouets
Association Comité des Fêtes

Jeu 8 :

Conférence
Cinéma Le Drakkar
Association
Un fleuve pour la Liberté,
la Dives

Mercredi 14 :

Thé dansant
Espace Nelson Mandela
Association Dives-Amitié

Vendredi 16 :

Fête du périscolaire
Service Jeunesse

Samedi 17 :

Atelier jardinage
Serres municipales
Service Espaces Verts

Dimanche 18 :

Marché de Noël
Halles de Dives-sur-Mer
Service Comité des Fêtes

Retour en images





- 1 36^e édition du festival RéciDives
- 2 Fête de la mer
- 3 Spectacle de cracheur de feu aux Tilleuls
- 4 Fête Nationale - Batucada
- 5 Féeries Vénitienes
- 6 Fête de la musique
- 7 Fête nationale - cérémonie
- 8 Fête des associations

Retour en images



- 1 Guinguette
- 2 Vacances aux Tilleuls
- 3 Festival d'Art Actuel
- 4 Fleurissement du parc André Lenormand

Focus sur

Les Médiévales de Guillaume



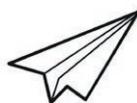
Quoi de neuf pour la rentrée ?



Les aides de la rentrée :

1• carte « Sport et culture »
de NCPA pour les 3-17 ans :
[www.normandiecabourgpaysdauge.fr/
sports-culture-loisirs/
carte-sport-et-culture/](http://www.normandiecabourgpaysdauge.fr/sports-culture-loisirs/carte-sport-et-culture/)

2• le Pass'Sport
[www.education.gouv.fr/
le-pass-sport-323333](http://www.education.gouv.fr/le-pass-sport-323333)



1) La rentrée dans les écoles

Partout dans le Calvados, la démographie est en baisse (-1000 élèves par an depuis 10 ans), et Dives-sur-Mer ne fait pas exception. L'école Colleville comptera 11 classes plus une classe ULIS, pour un total de 209 élèves.

L'école maternelle Hastings conserve ses 4 classes et comptera 100 élèves. La municipalité poursuit son effort financier pour la mise en place d'un intervenant informatique et d'une intervenante américaine afin d'accompagner les enseignants dans l'apprentissage de ces disciplines, ainsi que le dispositif « Orchestre à l'école » pour les CM1-CM2.

2) Intervention d'un éducateur sportif sur la pause méridienne à Colleville

Nouveau : mise en place de l'intervention d'un éducateur sportif sur la pause méridienne à Colleville : tous les jours d'école, dès la rentrée, un éducateur sportif proposera des activités sportives durant la pause méridienne pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire.

Objectif : bouger, s'amuser en faisant du sport, évacuer les éventuelles tensions de la matinée, et ainsi être dans de bonnes dispositions pour poursuivre la journée. Près de 160 enfants sont concernés chaque jour.



3) L'accueil périscolaire pour les enfants d'Hastings et de Colleville

Pour la seconde année, les parents pourront confier leurs enfants à une équipe d'animateurs qualifiés : le matin à partir de 7h15 et/ou le soir jusqu'à 18h30, selon leurs besoins et envies.

Pour les plus matinaux le petit déjeuner est offert, et le soir le goûter est fourni. L'allègement du protocole sanitaire annoncé pour la rentrée permettra de proposer des ateliers en âges mélangés, et un plus large choix pour les enfants. La participation au jardin intergénérationnel continue.

4) Les associations sportives Divaises agrémentent l'accueil périscolaire

Depuis septembre 2021, la mairie a développé l'accueil périscolaire avec une équipe d'animateurs qualifiés et le partenariat avec les associations sportives de la ville : durant l'année scolaire passée, les enfants ont ainsi pu découvrir ou redécouvrir la boxe Thaïlandaise (Muay thai Divais), l'athlétisme (EDAC), le football (SU Dives Cabourg Football) et le sambo. D'autres les rejoindront pour cette nouvelle année.

Objectif : se faire connaître des enfants et des familles, et pourquoi pas, amener les enfants qui ont un coup de cœur à s'inscrire au sein du club ou de l'association.

5) Accueils de loisirs

Dans les accueils de loisirs, les enfants, pré-ados et ados étaient nombreux cet été dans nos structures (Tilleuls, accueil préados et local ados) et en séjours (colonie et mini-camp de 6 à 17 ans). Nouveauté cette année : un mini-camps pour les ados.

Les équipes d'animation ont œuvré pour que les enfants profitent de cette période au maximum et s'enrichissent de bons souvenirs. Pour les parents qui travaillent et se trouvent en difficulté pour garder leurs enfants : le centre Les Tilleuls sera ouvert la première semaine des vacances de fin d'année (du 19 au 23 décembre).





Séniors

Zoom sur les sorties mensuelles du CCAS

Les personnes âgées de plus de 66 ans peuvent bénéficier de plusieurs offres en se rapprochant du Centre Communal d'Action Sociale :

→ **Les voyages** : des voyages annuels sont organisés pour les divais uniquement. Tous les mois, des séjours courts peuvent profiter aux divais et résidents d'autres communes.

→ **Les colis** : chaque année, des colis de Noël sont distribués aux personnes âgées leur permettant de profiter de produits gustatifs et festifs.

→ **Le banquet** : tous les ans, la ville de Dives organise un repas convivial pour les personnes âgées.

→ Condition d'accès et justificatifs :

Avoir plus de 66 ans

Carte d'identité et justificatif de domicile de moins de 3 mois

Pour cette rentrée, voici un petit focus sur les sorties mensuelles proposées par le CCAS

→ Programme de octobre à décembre :

• Jeudi 13 octobre 2022 : Sortie à Bayeux (date limite d'inscriptions le jeudi 29 septembre)

• Jeudi 03 novembre 2022 : Guinguette à la Briquerie (date limite d'inscriptions le mercredi 12 octobre)

• Jeudi 01 décembre 2022 : marché de Noël d'Amiens (date limite d'inscriptions le mercredi 16 novembre)

Afin qu'un plus grand nombre de personnes puisse participer à ces voyages, le CCAS a souhaité mettre en place une participation financière. Celle-ci sera calculée en fonction des revenus (voir ci-dessous la grille tarifaire) :

	Revenu annuel net	Participation mensuelle du CCAS
Tranche 1	≤ à 12 000 €	50 %
Tranche 2	De 12 001 € à 18 000 €	40 %
Tranche 3	De 18 001 € à 24 000 €	30 %
Tranche 4	De 24 001 € à 30 000 €	20 %
Tranche 5	≥ à 30 001 €	/

> Pour bénéficier de cette aide financière, les participants devront obligatoirement résider sur la commune de Dives-sur-Mer.

> Les participants devront fournir leur dernier avis d'imposition lors des inscriptions. Sans ce justificatif, le tarif plein sera appliqué.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter directement le CCAS au : 02 61 53 6 31 Ou à vous rendre sur place :
1 rue Albert 1^{er} - 14160 Dives-sur-Mer

Projet

Une Naissance, un Arbre, un Livre ... deuxième édition

Le projet de planter tous les ans un arbre pour chaque naissance continue.

Nous nous retrouverons cette année le samedi 1^{er} octobre au Parc rue du 19 mars 1962 à 11 h 00.

Cette année nous célébrerons les 32 naissances de l'année 2021 en plantant 32 saules tortueux.

L'après-midi à 15h00, un spectacle ainsi que la remise des livres auront lieu à la Médiathèque Jacques Prévert.



UNE NAISSANCE
un Arbre
UN LIVRE

Solidarité

Défi Téléthon

Cette année, la ville de Dives-sur-Mer relance son activité Téléthon et y participera, le week-end des 3 et 4 décembre 2022.

Durant le week-end plusieurs animations seront prévues. Elles débuteront le vendredi soir par une rencontre handisport au gymnase NCPA et finiront le dimanche matin à la bourse aux jouets sous les Halles. Pour la première étape du défi Téléthon nous avons besoin de vous !

Ce défi consiste à réaliser des fleurs en carton (rouleaux de papier toilette et emballages carton), ces fleurs formeront le mot TELETHON et seront ensuite vendues pendant tout le week-end pour faire des dons.

Alors, recyclez vos rouleaux et emballages et déposez-les dans les différents points de collecte :

- Mairie
- Médiathèque Jacques Prévert
- CCAS
- Centre de loisirs les «Tilleuls»



Points de collecte :

- Mairie
- Médiathèque
- CCAS
- Les Tilleuls

Petite enfance

Une micro crèche à Dives-sur-Mer

Le diagnostic qui a été réalisé en 2020 par la ville de Dives sur Mer, l'intercommunalité, la ville de Cabourg et la Caisse d'Allocations Familiales dans le cadre de la convention territoriale montre la tension sur l'offre d'accueil.

Au global, plus d'enfants « sortent » du territoire intercommunal pour trouver une offre d'accueil que d'enfants « n'entrent » pour bénéficier des accueils existants. Fort de ce constat, la ville a décidé de procéder à la réalisation d'un dispositif d'accueil de la très petite enfance : une micro-crèche.

Celle-ci se situera dans les locaux occupés actuellement par la CPAM (celle-ci sera relogée dans les locaux du pôle social). Début juin, l'architecte a été désigné il s'agit du Cabinet STERENN Architectes situé à Caen.

Les plans définitifs seront arrêtés dans le courant du mois de novembre.

Sauf imprévus, l'ouverture de l'équipement est prévue en septembre 2023 mais nous aurons l'occasion de vous préciser les modalités d'inscription lors d'un prochain numéro



Numérique

Espace public numérique à la médiathèque Jacques Prévert

L'Espace Public Numérique est un espace dédié aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. Il est géré par un animateur multimédia.



A Dives-sur-Mer, sur présentation de la carte de la Médiathèque Jacques Prévert, l'Espace Public Numérique offre la possibilité de :

Consulter internet : service gratuit pour toutes les personnes inscrites à la médiathèque ainsi que les étudiants et les demandeurs d'emploi, pour les autres usagers la consultation est possible pour 2 € l'heure.

Faire de la bureautique : Word, Excel
→ Service gratuit

Suivre une téléformation grâce au point d'accès « formation à distance »
→ Service gratuit

Recevoir une initiation soit :

- Initiation à l'informatique
→ 12 ateliers de 1h
- Initiation internet → 8 ateliers de 1h
- Initiation tablettes et smartphones
→ 6 ateliers de 1h

Tous les ateliers sont gratuits pour les usagers inscrits à la médiathèque, ils se déroulent le jeudi et le vendredi à 14h00 et à 17h00.

Pour vous inscrire, et pour tout renseignement, nous vous invitons à venir à la médiathèque. L'animateur vous contactera par la suite, pour vous proposer un planning.

D'autres ateliers sont proposés le samedi une fois par mois de 15h00 à 17h00 sur différents thèmes. Par exemple : photo numérique, entretien pc, réseaux sociaux, tablettes et smartphones, sécurité informatique...

Contacts EPN

Espace public numérique de Dives-sur-Mer à la Médiathèque Jacques Prévert
- Avenue du Commandant Charcot -
14160 Dives-sur-Mer.

Tél : 02 31 24 29 27

Mail : mediatheque@dives-sur-mer.fr

Pour la planète

Expérimentation de l'extinction de l'éclairage public la nuit

Chaque jour, la vie est un cycle nourri autant par le jour que par la nuit. En une cinquantaine d'années, les humains ont bouleversé cette alternance naturelle du jour et de la nuit en développant de manière anarchique et disproportionnée l'éclairage artificiel extérieur.



« La vie a besoin de la nuit, la nuit a besoin de nous »

En hausse depuis plus de 30 ans, tant dans les petites communes que dans les grandes agglomérations, l'éclairage public représente près de 48 % des dépenses d'électricité des collectivités et en moyenne 23 % de leur facture énergétique totale.

Selon l'ADEME, 30% d'économies d'énergie pourraient être réalisées en modernisant et en réduisant l'éclairage public et privé. En France, cette économie permettrait d'éviter chaque année la consommation de 1,6 TWh d'électricité et l'émission de 175 000 tonnes de CO₂. Par ailleurs, comme le rappelle l'ANPCEN (Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes), les impacts de l'éclairage nocturne sont nombreux :

- économiques pour les collectivités et les contribuables
- énergétiques (épuisement des res-

sources fissiles et fossiles, émissions de gaz à effet de serre...)

- naturalistes (perturbation des migrants et des espèces nocturnes telles que batraciens, chiroptères, chouettes...)
- sanitaires (troubles du sommeil, stress, perturbation des rythmes biologiques et des cycles hormonaux...).

Economie et environnement sont les 2 faces d'une même pièce

Soucieuse de rationaliser ses dépenses dans un contexte budgétaire contraint, la ville de DIVES SUR MER s'est engagée depuis plusieurs mois dans une large démarche de maîtrise de l'énergie. Après la réalisation d'un audit complet de l'éclairage public en 2020, et la réalisation d'une première tranche de travaux consistant à remplacer les éclairage "boules" par des lampadaires performants dès 2021, la ville envisage

désormais de procéder à une extinction partielle de l'éclairage nocturne.

D'ailleurs, à Dives sur Mer, les chiffres parlent d'eux-mêmes (voir illustration ci-dessous).

Pas de lien entre extinction et vandalisme

Les villes qui ont procédé à l'extinction nocturne n'ont pas constaté d'augmentation des actes de vandalisme, des cambriolages, ni des accidents de la route.

Une réunion publique sur ce sujet vous sera proposée au mois d'octobre.

À compter du 01 novembre, la ville va lancer une **EXPÉRIMENTATION** qui se prolongera jusqu'au 30 juin. A l'issue de cette période, un bilan sera réalisé et si nécessaire des ajustements seront effectués. Voici un tableau récapitulatif de la consommation :

	Consommation actuelle
Coût actuel (pour un coût constaté de 0,15 cts €)	115 200 €
Estimation optimiste (soit une augmentation de 0,25cts € du coût de l'énergie)	192 000 €
Estimation pessimiste (soit une augmentation de 0,50cts € du coût de l'énergie)	384 000 €
Temps de fonctionnement	4 065 heures

Collecte

Nouveau, collecte sur rendez-vous !

À partir du 1^{er} septembre 2022, NCPA organise un service de collecte des encombrants à domicile et gratuit avec la ressourcerie de l'association l'Auguste Recycleur-Bâtisseur qui valorise les objets en les rénovant, les réparant, les relookant, bref en leur donnant une deuxième vie !

MODE D'EMPLOI :

1 • JE CONTACTE LE SERVICE pour prendre rendez-vous.

• par téléphone au 07 65 69 95 02 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)

• sur la plateforme dédiée : www.lauguste-recycleur.fr

• ou par mail à lauguste.recycleur-batisseur@hotmail.com

2 • JE FIXE LE RENDEZ-VOUS en fonction des disponibilités proposées.

3 • JE PRÉPARE

la venue en triant mes encombrants en les disposant sur le trottoir.

Ce service est exclusivement réservé aux particuliers, limité à une fois par an maximum. Conditions et informations complémentaires sur www.ncpa.fr

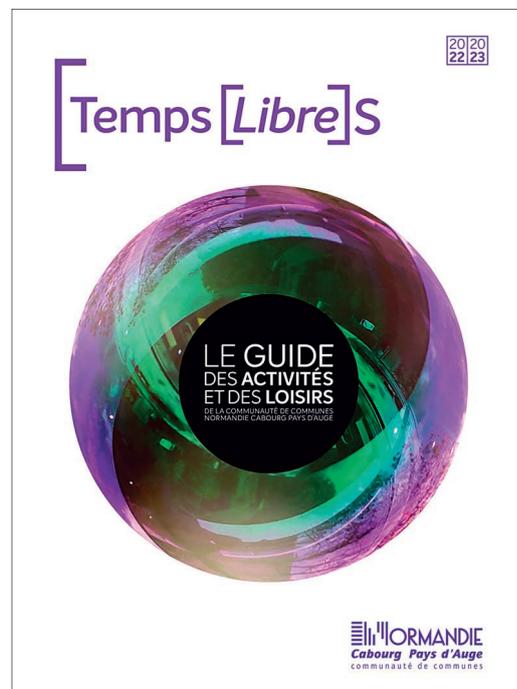


Les informations de la rentrée de la communauté de communes

L'édition 2022-2023 du guide Temps Libres est disponible

Destiné à toute la famille, ce nouveau guide répertorie les activités sportives et de loisirs pour les enfants et les adultes sur le territoire de Normandie Cabourg Pays d'Auge.

Il intègre également celles des villes de Cabourg et de Dives-sur-Mer. Disponibles dans les écoles, collèges, mairies du territoire ainsi que dans les lieux d'accueil NCPA.



La carte sport et culture

Vos enfants ont entre 3 et 17 ans et ont envie de pratiquer une activité sportive ou culturelle ?

La communauté de communes NCPA offre une réduction pour l'inscription dans une association sportive ou culturelle conventionnée sur le territoire.

→ Qui sont les bénéficiaires ?

Les enfants nés entre 2005 et 2019 habitant la communauté de communes NCPA.

→ Où utiliser cette carte ?

Après des structures situées sur la

communauté de communes NCPA ayant signé une convention (liste sur notre site web).

→ Comment se procurer la carte ?

La carte est distribuée dans les forums des associations du territoire ainsi que dans les points d'accueils de NCPA à partir du 5 septembre 2022.

Documents à fournir ?

Une attestation de paiement de la CAF ou de la MSA, de moins de 3 mois, mentionnant l'état civil des enfants, sera demandée. Aucune carte ne sera délivrée sans justificatif.

Activités

Sport, santé, séniors, les changements pour la rentrée

Règlement intérieur sport santé senior

Article 1- Organisation

Le sport santé senior propose des activités sportives adaptées à destination de ses séniors ; c'est une action en délégation conjointe du service des sports et du CCAS de la mairie de Dives sur mer. Il est animé par un éducateur sportif de la ville.

Article 2- Conditions

Les participants doivent être résidents à Dives sur mer et retraités ; le sport santé senior a pour but de proposer à nos aînés Divais des séances multisports adaptées ; cela favorise l'échange, le partage afin de lutter contre l'isolement. Nos activités permettent le maintien de meilleures capacités d'équilibre, ce qui joue un rôle crucial dans la prévention des chutes et des accidents. Les séances sont organisées sur huit demi-journées pendant les périodes scolaires et quelques vacances également. Dans le cadre des différentes activités proposées, le responsable peut à tout moment modifier ou annuler la séance ; elle ne donnera pas lieu à un remboursement puisque le règlement est un forfait annuel.

Article 3-Modalités d'Inscription

Vous devez fournir au bureau du CCAS rue Albert 1^{er} le dossier d'inscription comprenant :

- Un certificat médical de non-contre-indication de pratique sportive ;
- la fiche d'inscription dûment remplie ;
- votre dernière feuille d'imposition pour le règlement annuel.

Article 4-Communication

Un programme est établi entre chaque période de vacances scolaires ; tous les vendredis, l'édu-



cateur sportif transmet le planning de la semaine suivante afin de confirmer le lieu et horaires des activités. Celui-ci publie les informations par les différents moyens de communications « sms, mail et groupe WhatsApp » ; en cas d'absence de votre part, vous devez le signaler à l'éducateur sportif également.

Article 5-Certificat médical

Le certificat médical de non-contre-indication de pratiques sportives est obligatoire pour participer aux activités ; cependant deux séances d'essais sont possibles avant de fournir tous les documents.

Article 6-Tarifification

Des justificatifs de revenus et de domiciliation devront être fournis afin d'établir le tarif applicable à chacun. Toute personne ne souhaitant pas communiquer ses justificatifs de revenus se verra appliquer le tarif maximal. Les tarifs applicables sont forfaitaires : quel que soit le nombre de créneaux fréquentés dans la semaine et quel que soit le nombre de séances réalisées dans l'année (inscription en cours d'année ou absences), elle ne donne pas lieu à remboursement.

→ Pour information, le tableau correspondant à la tarification annuelle pour les activités du sport santé senior : de 25 € à 45 € à l'année.

	Revenu annuel retenu*	Tarif annuel
• Tranche 1	≤ à 12 000 €	25 €
• Tranche 2	De 12 001 € à 18 000 €	30 €
• Tranche 3	De 18 001 € à 24 000 €	35 €
• Tranche 4	De 24 001 € à 30 000 €	40 €
• Tranche 5	≥ à 30 001 €	45 €

Pour établir le tarif, les personnes devront fournir leur dernier avis d'imposition. Le montant retenu est :

*Montant annuel retenu = Total du ou des revenus avant abattement / nombre de parts fiscales

Le Sablier

Avis aux curieux : venez faire l'expérience du plateau et participez à une création amateur !

Dans la continuité des cycles de découverte initiés la saison dernière, les 3 artistes marionnettistes Lucie Hanoy, Guillaume Hunout et Pierre Tual vous proposent cette année de constituer une troupe éphémère dans l'objectif de créer et présenter un court spectacle de marionnettes.

14 rendez-vous entre octobre et juin répartis entre Ifs et Dives-sur-Mer (co-voiturage organisé).

→ Ouverts à tous à partir de 15 ans.

→ Calendrier prévisionnel : samedis 15 octobre, 19 et 26 novembre, 10 décembre, 14 et 28 janvier, 4 et 25 mars, 8 avril, 13 et 27 mai, 3, 16 et 17 juin de 10h à 12h30

→ Tarifs : 80€ tarif réduit (moins de 25 ans / bénéficiaires des minimas sociaux) 100€ tarif plein

Le Sablier - Centre National de la Marionnette en préparation
Square de Niederwerrn
14123 Ifs
Avenue du général de Gaulle
14160 Dives-sur-Mer
02 31 82 72 72



— Coups de cœur de la Médiathèque Jacques Prévert —

BD

BREAKWATER

de Katriona Chapman, Ed. Futuropolis

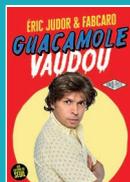


A Brighton, dans un petit cinéma d'Art et Essai, Chris, ouvreuse au cinéma noue une amitié grandissante avec un nouvel employé, Dan. Très beau roman graphique avec des personnages attachants. Sur fond de réalisme social à la Ken Loach, l'auteure nous interroge sur ces liens forts qui nous unissent et ceux qui nous séparent.

BD

GUACAMOLE VAUDOU

de Eric Judor et Fabcaro, Ed. Seuil



Prenez le comédien français le plus déjanté et l'écrivain français le plus hilarant, vous aurez un roman-photo à mourir de rire. Les deux artistes nous présentent Stéphane Chaber, un employé d'agence de pub, un loser comme vous n'en avez jamais vu. Il se rend à un stage vaudou qui lui assure fortune et réussite... Absurde, follement drôle et drôlement réussi !

ROMAN

LE LAC DE NULLE PART

de Pete Fromm, Ed. Gallmeister



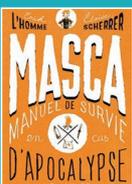
Le dernier roman de Pete Fromm nous entraîne dans une histoire familiale au travers d'une dernière aventure en kayak au cœur des lacs du

Canada. Un roman d'aventure où la nature mène la danse et où la tension et le suspense ne font que croître au fil des pages.

ROMAN ENFANT

MASCA : MANUEL DE SURVIE EN CAS D'APOCALYPSE

Erik L'Homme et Éloïse Scherrer



Un roman d'aventure initiatique mais aussi un véritable guide de survie en pleine nature avec ses fiches techniques en fin de livre.

CD

LA GRANDE FOLIE DE SAN SALVADOR



6 voix, 12 mains et un tambourin

une transe chamanique endiablée et hypnotique !

DVD

LE DERNIER DUEL

de Ridley Scott



Le film se déroule au XIV^e siècle dans une France médiévale tout juste sortie de la guerre de Cent ans. L'intrigue porte sur le viol de Marguerite, épouse Jean de

Carrouges par Jacques Legris, qui refuse de garder le silence. Un film à la hauteur du réalisateur Ridley Scott qui réussit brillamment à reconstituer l'atmosphère d'un Moyen-Age sans merci et à tisser une intrigue ingénieuse. Le tout, joué par des acteurs riches charismatiques.

Infos

Horaires médiathèque

Mardi | Jeudi | Vendredi | Samedi 10h30-12h30 | 15h-18h

Mercredi 10h30-18h

Recette du Marché divais

Cake aux légumes



Une recette simple et délicieuse.

→ pour 6 personnes

→ Temps de préparation et de cuisson : 60 min

PRÉPARATION :

- 1• Coupez en petits morceaux la courgette, la tomate, le poivron et la feta.
- 2• Dans un saladier battez les œufs puis ajoutez la farine et la levure. Salez et poivrez puis ajoutez l'huile et le lait.
- 3• Ajoutez les légumes, la feta ainsi que le gruyère à la préparation.
- 4• Versez le tout dans un moule à cake préalablement beurré et fariné puis enfournez 45 min à 180°C.
- 5• Dégustez le cake tiède ou froid.

Ingrédients :

- 3 œufs
- 150g farine
- 1 sachet de levure
- 10 cl d'huile d'olive
- 12 cl de lait ou lait végétal
- 1 sachet de gruyère râpé
- 100g de feta
- 1 courgette
- 1 tomate
- 1 poivron rouge
- 1 cuillère à café de persillade
- Sel et poivre



Décès

DU 16/04/2022 AU 31/07/2022

- **BOUVIER JOËL** décédé le 18 avril , à Caen
- **LEGRAND COLETTE** épouse Bernaville décédée le 21 avril , à Dives-sur-Mer
- **FRANÇOISE MARGUERITE** veuve **NORMAND** décédée le 28 avril , à Troarn
- **LEGRIX RAYMOND** décédé le 30 avril , à Caen
- **DUBOILLE SIMONNE** épouse **STALIN** décédée le 1 mai , à Lisieux
- **ROCHER MIREILLE** veuve **SUREAU** décédée le 11 mai , à Dives-sur-Mer
- **HAMARD JEAN-FRANÇOIS** décédé le 12 mai , à Caen
- **FLAHAUT RENÉ** décédé le 15 mai , à Caen
- **LE BON YVETTE** épouse Alexandre décédée le 7 juin , à Caen
- **DESBLÉD PAULETTE** veuve **ROBERT** décédée le 11 juin , à Dives-sur-Mer
- **HUE JÉRÉMY** décédé le 12 juin , à Caen
- **LEROUVILLOIS LILIANE** veuve **LE CHEVALIER** décédée le 15 juin , à Caen
- **GAUDRAY AGNÈS** épouse **DELMOTE** décédée le 16 juin , à Caen
- **BANSE GÉRARD** décédé le 19 juin , à Caen
- **MEUNIER JACQUELINE** veuve **BOURDON** décédée le 25 juin , à Caen
- **AVIGNON COLETTE** veuve **LEHOULT** décédée le 1 juillet , à Caen
- **PARENTHOUX STÉPHANE** décédé le 6 juillet , à Caen
- **LAINÉ RAYMONDE** veuve **COURIU** décédée le 7 juillet , à Cabourg
- **POULAIN JEAN-CLAUDE** décédé le 7 juillet , à Caen
- **CAUVIN OLIVIER** décédé le 12 juillet , à Hérouville-Saint-Clair
- **GRESLON ROBERT** décédé le 18 juillet , à Dives-sur-Mer
- **FOUCU MICHELINE** veuve **HUTINET** décédée le 18 juillet , à Caen
- **LEFÈVRE FRANÇOISE** décédée le 22 juillet , à Caen
- **CRIBELIER FRANÇOIS** décédé le 23 juillet , à Caen
- **KAMUDA DANUTA** épouse **DOMIN** décédée le 24 juillet , à Dives-sur-Mer
- **PANNIER JEAN-LOUIS** décédé le 29 juillet , à Dives-sur-Mer



Naissance

DU 16/04/2022 AU 31/07/2022

- **L'HOTELLIER DIEGO** né le 16 avril à Caen
- **FESQUET DJENNA** née le 14 mai à Caen
- **ALLEAUME NAOMIE** née le 22 mai à Caen
- **ALLEAUME PABLO** né le 22 mai à Caen
- **MESNIL THIMÉO** né le 23 mai à Caen
- **FIGAROL LOCATELLI JADE** née le 29 mai à Caen
- **MOISSON INAYA** née le 31 mai à Caen
- **MADELAINE LOU** née le 7 juin à Caen
- **LESIUUX GIULIA** née le 17 juin à Caen
- **BENRAIS YMRAN** né le 19 juin à Caen
- **LUCCHIARI LÉO** né le 7 juillet à Caen
- **BELLEC JUNE** née le 9 juillet à Caen



Mariage

DU 16/04/2022 AU 31/07/2022

- **BELTRAMONE JÉRÉMY ET ROCARD JESSICA** le 11 mai
- **TAUPIN DAVID ET FESTIS NATHALIE** le 21 mai
- **AUBRY ALEXANDRE ET BENDIF NORA** le 28 mai
- **HÉBERT THOMAS ET LEGRAND GWENAËLLE** le 4 juin
- **GUÉRIN FRÉDÉRIC ET SAINT-BÔMER ANGÉLIQUE** le 11 juin
- **AUMONT STEVEN ET AUBER EMILIE** le 25 juin
- **MUFF ANTHONY ET TABBECH LEILA** le 25 juin

Le groupe de la majorité municipale

Déjà le temps de la rentrée est arrivé. Même si cette année, nous déplorons la perte d'une classe à Colleville, nous allons continuer à travailler afin d'assurer le meilleur accueil possible à nos enfants dans nos structures et nos écoles en lien avec les équipes enseignantes.

Merci à nos équipes d'animateurs et restauration qui tout au long de cet été ont effectué un travail remarquable, ce qui

a contribué à ce que nos enfants passent un bel été avec nous.

Pour cette rentrée, au périscolaire en plus d'accueillir les enfants à partir de 7h15 et le soir jusqu'à 18h30, un animateur sportif interviendra sur la pause méridienne toute la semaine pour les élémentaire.

4 grands projets pour 2022/2023 :

Restauration à Hastings, réfection complète du petit théâtre à Colleville, mise en place

d'une micro-crèche, CMEJ mise en place d'élection de nouveaux conseillers pour les niveaux 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}.

Beaucoup de travail en perspective pour nos équipes, mais comme promis lors de notre campagne le bien-être des enfants dans notre belle ville reste une de nos priorités.

Éric Kerbrat

Groupe Divaises - Divais - Un avenir commun

Le billet d'humeur de l'opposition

Parfois il y a des moments de satisfaction pour l'opposition... Quand certaines des propositions de notre programme sont reprises par l'actuelle majorité, nous ne pouvons que nous en réjouir. Si vous vous reportez à notre programme, vous y trouverez en bonne place : la création d'une crèche - la réhabilitation des anciens abattoirs (promis à destruction) - la réhabilitation des logements vétustes - le réaménagement du square Lenormand - la mise en zone bleue de la place de la République.

En revanche, beaucoup d'attentes des habitants restent sans réponse. La sécurité rue Gaston Manneville pour les piétons et

les cyclistes - l'installation de caméras demandées par les commerçants et riverains des quartiers sensibles - la lutte contre la vitesse excessive Bd Thorez, qui n'est pas un sujet pour Mr MARTIN en charge de la sécurité - l'envahissement de la ville par les campings cars - la création d'aires de jeux pour les jeunes enfants et les ados - la possibilité pour les locataires d'acheter leur logement, ce qui est refusé par le Maire etc...

A ce jour, nous avons une équipe municipale sourde aux attentes des habitants. Dernier exemple récent : un arrêté municipal bloquant la circulation vers le centre ville en fin de semaine. Résultat : plus de 10 com-

merçants ont enregistré une forte baisse de fréquentation. Ils se sont manifestés auprès du Maire qui a dû battre en retraite après avoir contesté l'impact de sa décision sur le commerce.

Il serait tellement plus simple d'organiser des concertations avant de prendre des décisions irréfléchies qui portent préjudices aux commerces et aux habitants et ce pour le bénéfice d'un seul commerçant.

Ne nous laissons pas faire.

Alain PEYRONNET

Divaises, Divais, un avenir commun

Estelle ROCARD, élue neutre

Éléments non parvenus

Contactez-moi :

divesalaune.estellerocard@laposte.net

Tél : 06 46 80 39 45

CONCOURS PHOTOS

La Dives et la Divette au fil de l'eau

Inscriptions

avant le 21 octobre 2022

à la mairie de Dives-sur-Mer